

 <p>U.F.R. Droit et Science Politique</p>	<p align="center">MASTER DROIT-ECONOMIE-GESTION</p> <p align="center">Mention : « Droit économique et des affaires »</p> <p align="center">Responsables de la mention : Irina Parachkévova, Professeur, Eva Mouial, Professeur, Fabrice Siirainen, Professeur</p> <p align="center">Spécialité à finalité professionnelle (M2) : Juriste de banque et finance</p> <p align="center">Responsable : Marina Teller, Professeur</p>	 <p align="center">Offre de formation master 2</p>
--	--	---

Master adossé au CREDECO (Centre de recherche en droit économique) Valbonne Sophia-Antipolis CNRS – GREDEG

Présentation et objectifs

Le Master 2 « Juriste banque et finance » a pour finalité d'offrir une formation juridique approfondie nécessaire à la maîtrise des activités juridiques et contentieuses des établissements bancaires et financiers. La formation entend, en premier lieu, développer et spécialiser les connaissances dans tous les domaines du droit qui concernent la banque et la finance.

Elle vise, en second lieu, à donner aux étudiants les savoirs faire nécessaires à une intégration rapide et efficace dans le milieu professionnel ou dans les cabinets spécialisés. Par l'adjonction et la synthèse des savoirs et des savoirs faire, la spécialité « Juriste banque et finance » veut apporter aux étudiants une culture juridique propre à la banque et à la finance leur permettant de posséder une capacité de mobilité professionnelle.

Insertion professionnelle

La spécialité vise à former des professionnels aptes à assurer toute fonction juridique dans le secteur de la banque et de la finance : chargé de clientèle entreprise, responsable de clientèle privée, conseiller en produits épargne, analyste de prêt, gestionnaire de patrimoine, responsable contentieux, avocat spécialisé, etc..

Conditions d'accès et pré-requis

Le Master 2 « Juriste banque et finance » est ouvert par priorité aux titulaires d'un Master 1 de droit (droit des affaires, droit privé, IUP). **Sélection sur dossier et entretien.**

- **Dossier de candidature à télécharger sur : droit.unice.fr**
- **Date limite de dépôt des dossiers : mi-juin (cf. date stipulée sur le dossier)**
- **Entretiens : fin juin, début juillet**
- **Résultat : courant juillet**

Faculté de Droit et Science Politique

Bureau Pédagogique Master 2 (Bureau 116) - Avenue Doyen Louis Trotabas 06050 NICE Cedex 1

Tel. : + 33 (0)4.92.15.71.49 ou + 33 (0)4.92.15.70.63

Courriel : Master2-droit@unice.fr Web : droit.unice.fr

ou CREDECO - Tel. + 33 (0)4.92.15.70.88

Formation continue, reprise d'études, VAE, VAP :

Des procédures de VAE (Validation des Acquis de l'Expériences) et de VAP (Validation des Acquis Professionnels) sont mises en place pour accéder au diplôme. Pour plus d'informations, contactez ASURE Formation – Tel. + 33 (0)4.92.00.13.30 - Web : unice.fr/asure.

Préparer le Master Juriste de banque et finance en alternance

Il est possible de préparer ce Master **en alternance**, dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Ainsi les acquis universitaires seront enrichis d'une expérience professionnelle durant l'année universitaire.

Renseignements auprès du bureau 116 : Tél. +33(0)4.92.15.71.49

Courriel : master2-droit@unice.fr

Organisation générale

La formation comprend des enseignements théoriques et pratiques, dispensés par des universitaires et des professionnels, du mois d'**octobre au mois d'avril**. Un **stage en entreprise**, cabinet d'avocat ou collectivité publique, d'une durée de **4 mois minimum**, vient compléter la formation.

Programme des études (sous réserve de modifications)

	Description de la formation	ECTS	Nombres d'heures
UE 1 – Cours communs à la mention « Droit économique et des affaires »			
	Technique contractuelle	2	20 h
	Anglais des affaires	2	20 h
	Contentieux des affaires	2	20 h
UE 2 – Cours obligatoires pour la spécialité			
	Techniques de crédit bancaire	2	20 h
	Réglementation prudentielle	2	20 h
	Obligations et responsabilité des banques et entreprises d'investissements	2	20 h
	Garanties des crédits bancaires	2	20 h
	Contentieux bancaire des procédures collectives	2	20 h
	Droit bancaire de la consommation	2	20 h
	Instruments financiers	2	20 h
UE 3 – Cours optionnels (3 au choix)			
Séminaires mutualisés avec les autres spécialités de la mention	Produits bancaires et financiers	2	20 h
	Droits des marchés financiers	2	20 h
	Droit des assurances	2	20 h
	Fiscalité des affaires	2	20 h
	Fiscalité du patrimoine	2	20 h
	Droit patrimonial	2	20 h
	Gestion de portefeuille	2	20 h
	Analyse des risques bancaires	2	20h
UE 4 – Initiation à la recherche			
	Ateliers de recherche	2	20 h
	Conférences	2	20 h
TOTAL SEMESTRE 1		30	300 h

Élément facultatif semestriel : Activités sportives bonus (max : 0.25 points)

UE 5 – Stage			
	Stage en entreprise (4 à 6 mois) Méthodologie, Mémoire et soutenance	30	20 h
TOTAL SEMESTRE 2		30	20 h

Élément facultatif semestriel : Activités sportives bonus (max : 0.25 points)

Contrôle des connaissances

L'obtention d'une note au moins égale à 10/20 emporte l'attribution des ECTS attribués à chacune des composantes des unités d'enseignement. Les cours de l'**Unité 1** font l'objet d'un examen organisé de façon identique pour chacune des spécialités sur la base d'un écrit noté sur 20. Les cours des **Unités 2 et 3** donnent chacun lieu à un examen écrit ou oral noté sur 20. Les épreuves écrites sont d'une durée de 2 heures. **L'Unité 4** fait l'objet d'une notation en contrôle continu sur 20. Le **stage en entreprise** (entreprise + mémoire + soutenance) est noté sur 300 points. La **compensation** entre les différentes matières d'une Unité d'enseignement est possible ainsi qu'à l'intérieur de chaque semestre. **Il y a une session d'examen par an.** **Pour obtenir le grade de Master Droit Economie Gestion, Mention Droit économique et des affaires, Spécialité professionnelle « Juriste banque et finance », les étudiants doivent avoir satisfait à l'ensemble des épreuves des différentes Unités d'enseignement et obtenu les 60 crédits répartis dans les différentes unités.**

Bonus « Sport » facultatif :

Les étudiants peuvent bénéficier d'une seule bonification maximum de 0.25 points qui s'ajoute à la moyenne semestrielle. Les étudiants ayant obtenu un titre "FFSportU" peuvent bénéficier d'une bonification maximum de 0.25 points qui s'ajoute aux points du semestre, dans les mêmes conditions que le bonus précédent, avec lequel elle n'est pas cumulable. Le bonus est attribué sous réserve de la certification du résultat par le Bureau des Sports lors des délibérations.

Plagiat

« L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire, ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase, de paragraphe, ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant est passible de sanctions et/ou de poursuites disciplinaires en cas de plagiat avéré. Le plagiat peut être considéré comme une fraude. »